

# COMMUNE DE L'ARBRESLE

# SERVICE DE L'EAU

**RAPPORT ANNUEL**  
**2020**

COMMUNE DE L'ARBRESLE

Commune de  
L'ARBRESLE



**Le service de l'eau est exploité en régie directe par la commune de L'Arbresle, afin de fournir aux usagers une eau présentant les qualités imposées par la réglementation sanitaire en vigueur.**

La commune de L'Arbresle est à ce titre chargée de la distribution d'eau potable. L'exploitation du service de l'eau se fait dans les conditions législatives et réglementaires en vigueur.

La commune achète l'eau au Syndicat Rhône Saône Turdine dont elle est membre adhérent. La commune de L'Arbresle facture l'assainissement de l'eau pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

## FAITS MARQUANTS 2020

### *Vente / achat d'eau et rendement du réseau*

**Une diminution des ventes** d'eau d'environ 54 000 m<sup>3</sup> (727 000 m<sup>3</sup> en 2018 / 763 000 m<sup>3</sup> en 2019 / 709 000 m<sup>3</sup> en 2020) a été générée en particulier par une baisse significative de la consommation en eau de notre plus gros consommateur industriel (-47 000m<sup>3</sup>) liée probablement à l'impact économique découlant du COVID19.

La consommation des ménages/commerces est restée stable malgré la baisse de l'activité des commerces due à la même raison.

L'évolution 2020/2019 des ventes d'eau est d'environ **6,6 %**.

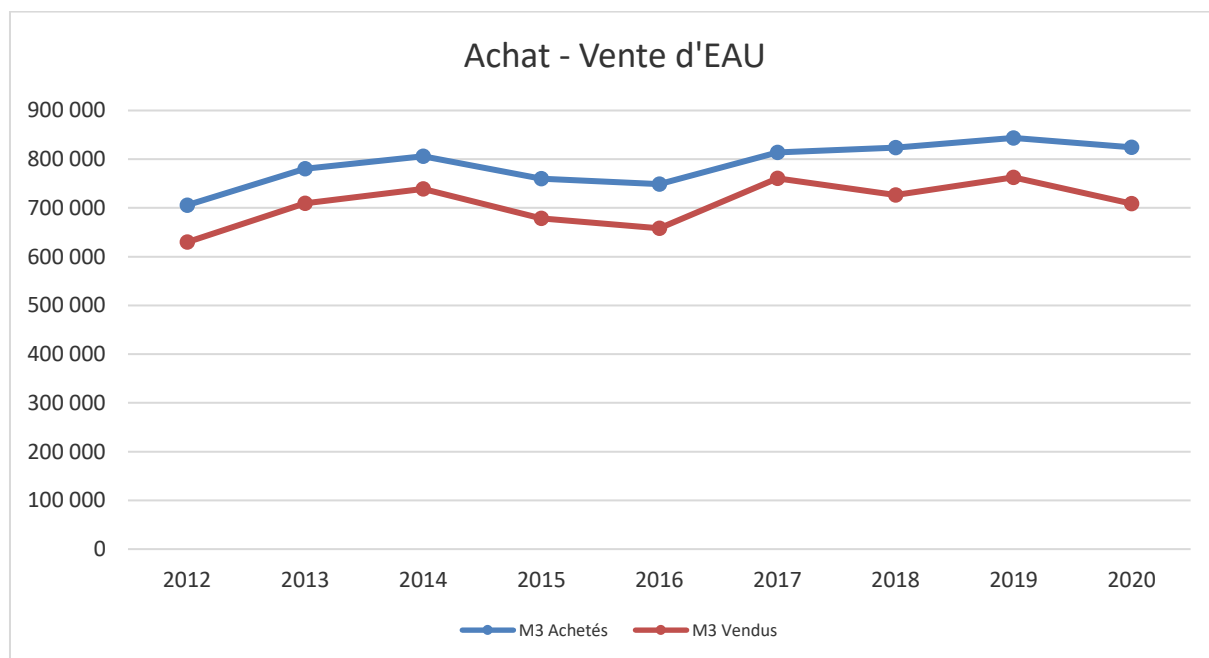
Remarque importante : Il est à noter que le chiffre annuel de vente d'eau aux ménages est largement sous-estimé compte tenu que la relève de l'ensemble des compteurs a été avancée au moins d'un mois pour permettre une facturation clôturée à fin décembre pour la mensualisation.

L'achat d'eau n'a diminué cependant que de 19 000 m<sup>3</sup> (824 000 m<sup>3</sup> en 2018 / 844 000 en 2019 / 825 000m<sup>3</sup> en 2020) ce qui implique une diminution du rendement de réseau à 86 % (90 % l'an dernier) ce qui constitue encore un résultat correct mais qu'il faudra veiller à améliorer.

Celui-ci tient compte naturellement des pertes techniques (fuites, lavage des réservoirs...), des consommations d'eau non facturées (poteaux d'incendie) et des dégrèvements réglementaires.

En moyenne, dans notre réseau communal, circulent 1943 m<sup>3</sup> d'eau par jour pour alimenter les besoins de nos habitants, commerces et entreprises.

Les volumes achetés correspondent à une année civile, ceux consommés globalement d'octobre à octobre (en général) ce qui naturellement altère la précision de calcul du rendement. Le graphique d'évolution de ce rendement sur plusieurs années permet d'évaluer l'évolution globale de celui-ci et donc compenser cette imprécision.



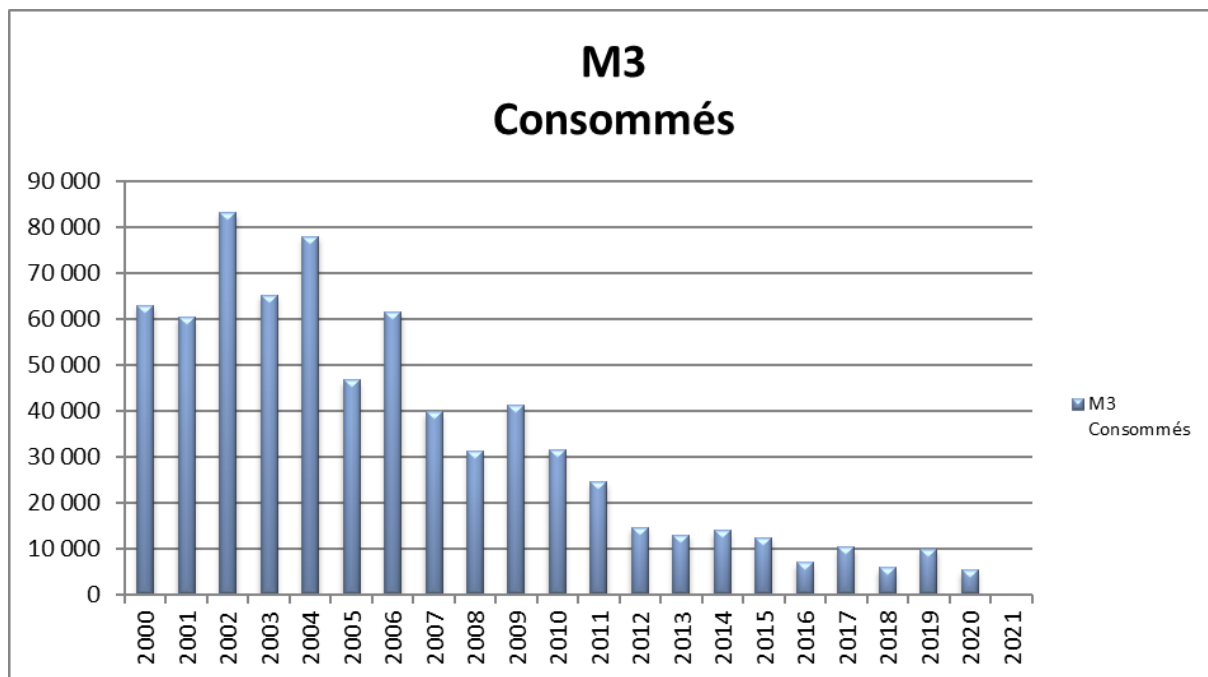
## *Consommation municipale en eau*

La consommation des bâtiments municipaux et installations publiques est passée de 9900 m<sup>3</sup> en 2019 à 5280 m<sup>3</sup> en 2020. Cette consommation est revenue dans le niveau mesuré en 2018. En 2019 l'augmentation des consommations municipales est essentiellement due à deux fuites localisées sur les installations du stade lors des campagnes de mesure.

Les canalisations sur le stade sont vieillissantes et ont été souvent la cause de fuite ces dernières années. Un renouvellement de ces canalisations a été réalisé dans le cadre du programme travaux 2020.

La tendance globale à la baisse de la courbe de consommation municipale établie depuis 2000 (voir graphique ci-dessous) démontre que la commune est exemplaire dans sa démarche de consommation de l'eau ce qui incite nos habitants à avoir le même comportement.

Une consommation annuelle stabilisée entre 5500 et 6000 m<sup>3</sup> semble être l'objectif à atteindre.



Le nombre de clients alimentés est de **3 098**.

### *Etude de transfert de la compétence distribution eau*

Deux études de transfert ont été commanditées, l'une par la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle et l'autre par le Syndicat mixte Saône Turdine qui assure la production et le transport de l'eau y compris pour la commune de L'Arbresle.

Après délibération dans les conseils municipaux et conseil communautaire, le choix a été fait de ne pas transférer la compétence distribution eau à la communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La loi Ferrand a reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2026 cette obligation de transfert pour ce qui concerne notre collectivité, sauf évolution de la loi, du Schéma départemental de coopération intercommunale ou velléités de certains syndicats.

Devant ces incertitudes de devenir de transfert de la compétence eau durant l'année 2019, une légère baisse des investissements sur le réseau s'est opérée par rapport aux exercices budgétaires précédents, ceux-ci ont retrouvé leur niveau habituel en 2020.

## *Facturation / mensualisation*

Un travail de concertation avec la trésorerie principale de L'Arbresle a permis depuis 2019 la mise en place de la mensualisation de la facturation.

Les logiciels de gestion ont été adaptés ainsi que les procédures comptables.

Des courriers d'information et d'adhésion à la mensualisation avaient été envoyés aux abonnés.

Mensualisation planifiée et effective en 2019 avec 8 versements et 10 versements à partir de 2020.

Cette proposition de mensualisation a rencontré un vif succès auprès des Arbreslois, elle correspond à une demande croissante depuis de nombreuses années.

Plus de 640 personnes ont souhaité y souscrire en 2019, ce chiffre a continué de croître en 2020 pour atteindre 702 mensualisations.

Celle-ci permet de s'acquitter plus facilement de leurs factures et de contribuer à diminuer le nombre d'impayés.

Le montant des mensualisations a été affiné en 2020 pour éviter les remboursements de trop perçu en fin d'année.

Un travail conjoint Trésorerie de L'Arbresle, CCPA et Mairie de L'Arbresle en 2021 pour faciliter la séparation des facturations d'eau potable et d'assainissement.

## *Qualité de l'eau potable*

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence régionale de Santé.

Ces contrôles ont été effectués par un laboratoire mandaté par l'ARS tout au long de l'année 2020 (14 contrôles en bactériologie, 26 en nitrates et dureté de l'eau, 13 en pesticides, 5 en arsenic).

La dureté de l'eau considérée moyennement calcaire a une moyenne de 25,31 degrés français.

L'eau distribuée au cours de l'année 2020 dans la commune de L'Arbresle a présenté une bonne qualité bactériologique et est restée conforme aux limites de qualité règlementaires pour toutes les autres substances mesurées (0 non-conformité).

## *Communication / sensibilisation*

Une sensibilisation des usagers a été réalisée régulièrement sur les supports de communication communaux afin de les inciter à économiser cette ressource naturelle indispensable qu'est l'eau potable.

Les demandes de réclamation (ou de dégrèvement) sur la facturation de l'eau ont été traitées dans un délai raisonnable en apportant au client les explications nécessaires en appui avec le règlement du service.

Une bonne coordination entre nos personnels (techniques, gestion /comptabilité, accueil et communication) du service des eaux favorise l'efficacité des interventions sur le terrain et le suivi des dossiers clients pour un service public attendu par nos habitants.

## I – INDICATEURS TECHNIQUES

### *Le réseau*

L'alimentation de la commune de L'Arbresle s'effectue à partir de deux points d'achat d'eau situés dans la zone industrielle de Savigny et sur le plateau des Mollières.

La distribution d'eau s'effectue par deux réseaux distincts :

#### *Bas service :*

Ce service alimente l'agglomération et il comprend 2 réservoirs de 400 m<sup>3</sup>, propriété de la commune. Le réseau de distribution comprend essentiellement une conduite de 200 mm qui emprunte la route de Sain Bel pour aboutir dans l'agglomération en un système maillé.

#### *Haut service :*

Ce service alimente le reste du territoire et fournit l'eau au réservoir du bas service.

La commune est alimentée à partir du réservoir de Bully par une colonne de 300 mm aboutissant au plateau des Mollières et par une colonne de 400 mm aboutissant lieu-dit « Grand Champ » sur Savigny. Le bouclage entre Grand Champ et les Mollières a été établi.

Le réseau d'eau de la commune est desservi par environ 35 km de canalisation principalement en fonte.

Des travaux d'aménagement d'équipements hydrauliques ont été réalisés à l'été 2017 pour pouvoir secourir mutuellement en interne les deux sous réseaux des plateaux (Savigny / Mollières).

Un stabilisateur amont/aval chemin des brosses sur la canalisation 250mm via le stade a été installé. Cette possibilité de secours est stratégique pour notre commune, elle est en basculement automatique dans le sens Mollières vers Savigny et en manuel dans l'autre sens suivant une procédure d'exploitation.

Celle-ci a montré depuis sa mise en service toute son efficacité de fonctionnement et son utilité en plusieurs occasions pour une réalimentation possible en eau.

Une étude de sécurisation et de by pass des réservoirs sera à également à prévoir (2021).

L'installation d'un équipement stabilisateur permettrait d'alimenter le sous réseau du centre ville indépendamment des réservoirs. Les opérations annuelles de lavage des réservoirs se trouveraient également facilitées et pourraient être réalisées en même temps sur les 2 réservoirs. Une amélioration des informations/alarmes du site des réservoirs ainsi que leur transmission à distance a été réalisée en 2020.

Une sécurisation d'accès au personnel pour la trappe d'un des réservoirs sera également à réaliser.

## *Principales actions menées sur le réseau en 2020 :*

### **- Renouvellement réseaux, branchements et accessoires :**

- Le programme d'entretien et de renouvellement des organes spécifiques du réseau (vannes, réducteurs, stabilisateurs, ventouses, purges, boites à boue....) commencé en 2018 a été poursuivi en 2019 et 2020
- Réalisation de branchements neufs pour l'alimentation des clients nouveaux et remise en état de bouches à clé.
- Sur le stade, la canalisation existante d'une longueur de plus de 300 mètres en 100 mm est siège de casses récurrentes ces dernières années, ce qui a nécessité son renouvellement (environ 80 000€) ainsi que les différents branchements des bâtiments et installations sur le site.  
Cela contribuera à minimiser la consommation en eau de nos installations publiques d'autant mieux que des sous compteurs supplémentaires à cette occasion sur le site afin d'en améliorer le suivi des consommations.
- Dévoiement réseau AEP Chemin d'Apinost pour 14 000 €.
- Renouvellement de conduite AEP rue du four à chaux suite à travaux voirie pour un budget de 18 000 €.
- Réflexion sur mise à jour du SIG des plans du réseau d'eau pour une préparation d'étude du schéma directeur fidèle à la réalité du terrain.
- Une convention réactualisée avec notre plus gros client industriel pour sécuriser notre vente d'eau et conforter notre lien relationnel est en cours aussi de réflexion.
- Le marché d'astreinte et de travaux sur le réseau doit être renouvelé en 2021.

### **- Maintenance et remise à niveau des Poteaux d'incendie**

- En collaboration avec le SDMIS, la totalité des anomalies détectées lors des visites périodiques ont été corrigées. L'ensemble du parc est conforme aux exigences réglementaires.
- Renouvellement d'un poteau d'incendie rue du four à chaux.

## - Poursuite du programme de renouvellement des compteurs de plus de 15 ans

- 135 compteurs ont été programmés dans le cadre de ce programme par des compteurs équipés d'une tête de lecture radio-relève (85 ont été effectivement réalisés).
- Environ 90% des compteurs installés chez nos clients sont télérelevables par radio.
- Les dispositions réglementaires sont respectées depuis 2019, il n'y a plus de compteurs dans le parc en service avec une date de fabrication antérieure à 2005.
- Les compteurs difficiles d'accès non télérelevables sont aussi inscrits dans cette démarche de renouvellement.
- L'achat de tablettes en remplacement de terminaux de saisie portable permet désormais un accès instantané sur internet des relevés des consommations dans la base de facturation.  
L'application permet aussi de collecter des informations complémentaires intéressantes types graphe de consommation, alertes...

## - Campagnes périodiques de mesures de fuites

- La mise en place systématique de deux campagnes de mesures périodiques de fuites permet d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable et le suivi des paramètres techniques du réseau.
- Les fuites détectées lors de ces campagnes sont réparées en urgence si elles concernent le réseau, elles sont transmises aux clients si elles concernent des installations privées.
- La récurrence des fuites détectées dans ces campagnes de mesures nous incite après analyse à inclure des renouvellements de canalisations ou branchements dans nos programmes travaux pour éliminer ces points faibles du réseau.

## - Forfaits Accès Réseaux

- 378 interventions avec application du forfait accès réseau ont été réalisées en 2020 (moyenne de 31 à 32 par mois) avec une recette budgétaire annuelle de 7560 € HT (forfait à 20€ HT).
- Le principe de ce forfait « mise en service accès au réseau » a été mis en place en 2013.
- De 2013 à 2020, 2765 forfaits ont été facturés pour une recette de 55300€ dans notre budget (environ 28 par mois).

## - Interventions pour réparations d'urgence sur réseau

- 7 interventions se sont révélées nécessaires sur les canalisations et branchements ci-après :
  - Fuite sur conduite DN80 avenue du Champ d'Asile
  - Fuite sur conduite DN25 rue du Belvédère
  - Fuite sur conduite DN80 avenue du Champ d'asile
  - Fuite sur conduite DN150 avenue de la paix
  - Fuite sur conduite DN80 avenue du Champ d'asile
  - Fuite sur branchement DN32 au 556 route de Nuelles
  - Fuite sur branchement DN25 route du Bois du Maine



## - Indice de connaissance patrimoniale du réseau d'eau

	Points
Existence d'un plan de réseau	10 points
Localisation des ouvrages annexes sur plan de réseaux	10 points
Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	10 points
Document d'identification des secteurs où ont été réalisées des recherches de fuites	10 points
Existence d'un plan pluriannuel de travaux	10 points
Existence et mise en œuvre d'une modélisation de réseau	5 points

**Soit un total de 55 points (sur 100)**

Cet indice de connaissance patrimoniale devrait pouvoir être amélioré dans les années à venir, en particulier grâce à l'outil SIG (Système d'information géographique)

### *La population*

**Nombre d'habitants :** 6614 (INSEE, recensement de la population 2016)

### *Nombre d'abonnés*

**La tarification est la même pour tous les abonnés** donc pas de distinction entre les divers types d'abonnés.

- Ménages et industriels : 3098
- Bâtiments communaux : 34 y compris compteurs des espaces verts.
- Le ratio habitant / abonné est de 2.13

### *Volumes vendus et achetés*

#### **A - Ménages et Industriels**

2019	2020	%
752 936	703 438	-6.57

#### **B - Bâtiments communaux et installations publiques**

2019	2020	%
9 909	5 279	-46.73

# RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU

## C - Volumes achetés

2019	2020	%
843 731	824 745	-2.25

## D - Perte sur distribution

	2019	2020	%
Volumes achetés	843 731	824 745	-2.25
Volumes distribués	762 845	708 717	-7.10
Pertes	<b>80 886</b>	<b>116 028</b>	43.45

## Pourcentage de perte par rapport au volume d'eau acheté :

- 2015 :	10.69%
- 2016 :	12.04%
- 2017 :	6.50 %
- 2018 :	11.78 %
- 2019 :	9,59 %
- 2020 :	14.07%

## *La qualité de l'eau*

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

Paramètres principaux de la qualité de l'eau	Indicateur de qualité	Interprétation	Taux de conformité	Nbre de contrôles	Nbre de non conformités
<b>BACTERIOLOGIE</b>					
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes	A	Bonne qualité	100%	14	0
Limite de qualité : 0 germe / 100 ml					

# RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU

	Indicateur de qualité	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Moyenne	Maxi
<b>NITRATES</b>						
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.	A	Bonne qualité	mg/L	26	10,58	12,40
Limite de qualité : 50 mg/l						
<b>ARSENIC</b>						
Élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre	A	Bonne qualité	µg/L	5	3	3
Limite de qualité : 10 microgrammes/l						
<b>PESTICIDES</b>						
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber	B	Présence de traces de pesticides	µg/L	12	0,035	0,052
Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue						

<b>DURETE</b>						
Teneur en calcium et en magnésium.						
La dureté s'exprime en degré français (°f)	Eau moyennement calcaire					
Il n'y a pas de limite de qualité			°f	26	25,31	26,52

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2020. Les valeurs de certains paramètres peuvent varier en fonction de l'origine de l'eau au cours de l'année.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet [www.eapotable.sante.gouv.fr](http://www.eapotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

Sur le site internet [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr) vous trouverez également plus d'informations sur les paramètres et les indicateurs de qualité.

## II – INDICATEURS FINANCIERS

### *Le prix de l'eau*

#### A - Type de tarification

Le tarif appliqué est un tarif binôme comprenant :

- **un terme fixe** correspondant à la rémunération des charges fixes plus la location du compteur. Pour cette dernière elle varie en fonction du diamètre du compteur,
- **un terme proportionnel** qui est fonction du volume d'eau consommé, ce tarif est le même pour tous les consommateurs.

#### Terme fixe

- |              |               |
|--------------|---------------|
| • Prime fixe | 19.20 € HT/an |
|--------------|---------------|

#### Location des compteurs au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

• Compteur Ø 12.15.20 mm	6,72 € HT/an
• Compteur Ø 25.30 mm	15.52 € HT/an
• Compteur Ø 40 mm	25.37 € HT/an
• Compteur Ø 50 mm	32.49 € HT/an
• Compteur Ø 60 mm	62.02 € HT/an
• Compteur Ø 80.100.150 mm	130.45 € HT/an

*Décision du Conseil Municipal du 27/03/2017*

#### Terme proportionnel

#### Éléments relatifs au prix du mètre cube d'eau (au 1<sup>er</sup> janvier 2020) :

- de 0 à 200 m <sup>3</sup>	1.08 € HT/ m <sup>3</sup>
- de 201 à 10 000 m <sup>3</sup>	1.08 € HT/ m <sup>3</sup>
- de 10 001 à 50 000 m <sup>3</sup>	0.86 € HT/ m <sup>3</sup>
- au-delà de 50 000 m <sup>3</sup>	0.72 € HT/ m <sup>3</sup>
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0.27 € HT/ m <sup>3</sup>
Redevance prélèvement	0.0509 € HT/ m <sup>3</sup>
T.V.A.	5,50 %

*Décision du Conseil Municipal du 27/03/2017*

# RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU

## B - Facture de l'eau (sur base référence INSEE 120m<sup>3</sup>/an)

	01/01/2019	01/01/2020	Variations %
Prime fixe	19,20 € HT	19,20 € HT	0
Location compteur	6,72 € HT	6,72 € HT	0
0 à 120 m <sup>3</sup>	129,60 € HT	129,60 € HT	0
Redevance pollution	32,40 € HT	32,40 € HT	0
Redevance prélèvement	6,11 € HT	6,48 € HT	6.09 %
TVA 5.50%	10,67 € HT	11,33 € HT	0.19 %
<b>TOTAL</b>	<b>204,70 € HT</b>	<b>217,25 € HT</b>	<b>0.19 %</b>

### Autres indicateurs financiers

#### A - Les recettes

	comptes administratifs		pourcentage par rapport total recettes		Variation en %
	2018	2020	2019	2019	2019-2020
Vente d'eau aux abonnés	786 398.57	746 276.47	82.19	80.84	-5.10
Redevances et autres taxes	83 920.18	81 939.43	8.77	8.88	-2.36
Travaux, branchements	47 146.7	64 931.98	4.93	7.03	37.72
Droit d'accès au réseau	7 440	7 560.00	0.78	0.82	1.61
Produits divers de gestion courante (Réém. agence de l'Eau + Remb. Frais d'affranchissement + Loyer)	27 056.99	21 335.15	2.83	2.31	-21.15
Divers	4 818.02	1 136.13	0.50	0.12	-76.72
<b>TOTAL</b>	<b>956 780.45</b>	<b>923 179</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-3.51</b>

#### B - La dette

L'état de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est **nul**.

## C - L'investissement

Des travaux ont été réalisés en 2020 pour un montant de 232 039.77 € HT concernant :

- Dévoiement réseau AEP – Chemin d'apinost	14 381.75 €
- Renouvellement Conduite Eau Potable au Complexe Sportif	80 042.91 €
- Renouvellement Branchement avenue Pierre Séward	2 503.62 €
- Renouvellement Poteau Incendie rue du Four à Chaux	3 837.42 €
- Renouvellement conduite AEP rue du Four à Chaux	17 411.42 €
- Pose de 2 Aquabions au Complexe Sportif	952.87 €
- Travaux sur Bouche à clé - Montée St Germain	2 870.00 €

Des achats de **matériels spécifiques** ont été réalisés pour un montant de **30 391.89 € HT** :

- Achat de compteurs	16 305.00 €
- Achat aquabion anticalcaire	2 997.30 €
- Achat clapets avec bouchons	720.00 €
- Achat destructeur + consommables	1 860.50 €
- Achat pompe à eau	1 060.00 €
- Achat Mise sous plis avec contrat assistances	5 085.50 €
- Achat Panneau d'information et mallette de plaquettes	1 264.59 €
- Achat PC portable avec station accueil	1 099.00€

Les travaux et opérations programmés sur 2021 (€ HT) :

- Achat de compteurs	17 000,00€
- Fourniture de matériel divers (outillage, ...)	2 500,00 €
- Fourniture de stock divers	2 000,00 €
- Entretien éléments spécifiques : <i>réducteurs, stabilisateurs, ventouses, purges....</i>	10 000,00 €
- Renouvellement éléments spécifiques : <i>réducteurs, stabilisateurs, purges, ventouse...</i>	12 000,00 €
- Achat Tablette de relèves	500.00 €
- Système d'information géographique du réseau d'eau	30 000.00 €
- Assistance passation convention avec la SMAD	10 720.00 €
- Etude sur secours réservoir du centre-ville	22 660.00 €
- Réparation casses et fuites diverses	30 000.00 €
- Renouvellement de branchements plombs divers	5 000.00 €
- Renouvellement de Poteau d'Incendie	10 000.00 €
- Branchement chemin des balmes (M. Vieux)	14 500.00 €
- Maillage Champ d'Asile	11 259.00 €
- Chemin des Brosses	120 000.00 €
- Stores bureau finances	464.00 €
- Travaux Bouches à clefs	3 000 €